

La Marche sur Jodoigne, dimanche 21 septembre 2014

Publiée le 09 septembre 2014

Novembre 1798. Depuis 3 ans les anciens Pays-Bas autrichiens sont annexés au territoire de la République française. Le Directoire est désormais impitoyable avec l'Eglise Catholique romaine. Depuis 1796, les communautés religieuses ont été supprimées et leurs biens vendus (les Biens Noirs). Les prêtres ont été invités à prêter un serment de fidélité à la République et de haine vis-à-vis de la royauté, comme en France. La grande majorité de nos curés de campagne ont refusé et en conséquence leurs églises ont été fermées. L'exercice du culte catholique romain est interdit. Les prêtres capturés sont déportés sur l'île de Ré. Profitant d'un climat propice à la rébellion, les partisans de la restauration du régime autrichien amentent le peuple. Les fidèles du baron Jean-Pierre de BEAULIEU, propriétaire du château de Brocuy, sous Lathuy, mènent la fronde. Antoine CONSTANT, de Roux-Miroir, prend leur tête. Un soir de novembre 1798, ils marchent sur Jodoigne et chassent pour quelques jours les autorités républicaines... les chouans savourent leur victoire !

Comme chaque année, le 3e dimanche de septembre, quelques dizaines de personnages costumés à la mode du XVIIIe siècle, prendront la route de Jodoigne, au départ d'Opprebaix, via Incourt, Roux-Miroir et Lathuy, dans le but de rappeler cette éphémère victoire des Chouans de la Hesbaye ! Le dimanche 21 septembre, le rendez-vous est fixé sur le site du Moulin à vent d'Opprebaix, vers 11h. Le parcours des marcheurs (environ 8 km) sera comme d'habitude parsemé de spectacles et de haltes gourmandes ! A la Ferme de Biamont, sous Incourt, vers 12h30, vous pourrez les rejoindre pour un petit repas campagnard (6 € par personne à réserver) et pourrez assister, vers 13h00, à un spectacle de danses du 18e siècle accessible tout à fait gratuitement. Un peu avant 14h00, les marcheurs costumés et leurs attelages prendront la direction de Roux-Miroir. Rue de Patruange, près de la maison d'Antoine CONSTANT, la boulangerie La Magie du Pain, offrira un pain à tous les participants qui fileront ensuite vers Lathuy et Brocuy. Aux abords de l'ancienne propriété du baron de BEAULIEU, marcheurs et curieux seront accueillis, vers 16h00, par la Confrérie de la Blanke Dorée de Jodoigne et l'Ordre du Cochon de Piétrain. Le groupe entrera ensuite dans Jodoigne et achèvera son périple au Château Pastur, au cœur de la Ville, où l'attendront, à partir de 17h00, les danseurs de La Saltarelle et le bar de la Confrérie Capella Fori Geldoniensis. A partir de 19h00, une navette de bus sera mise en place pour permettre aux marcheurs de rejoindre le point de départ...

Pour rappel, tous les spectacles sont gratuits et vous n'êtes pas obligés de faire l'ensemble de la marche pour assister à ceux-ci. Il vous suffit de vous trouver au bon endroit, au bon moment ! Habituellement, le cortège qui circule dans les chemins creux de la Hesbaye est fort de plusieurs dizaines de personnes... passionnées par la marche, mais aussi par la petite et la grande histoire... Cette année, les Républicains ont décidé de planter un « Arbre de la Liberté ». Ils veulent l'acquérir à Incourt et l'emmener à Jodoigne afin de célébrer les libertés républicaines ! Mais, il n'est pas certain que les chouans de la Hesbaye soient d'avis de les laisser faire ! De quoi amener le peuple... et passer quelques bons moments.... tout en revivant l'histoire !

Cette année, c'est principalement au Chouette Magazine que nous avons confié la publicité de cette marche costumée en espérant qu'elle aura un écho au-delà des communes d'Incourt et de Jodoigne qui patronnent cette manifestation, tout comme la Province du Brabant wallon.

Si vous avez envie de vous dépayser quelques heures, n'hésitez pas à nous rejoindre (le costume n'est évidemment pas obligatoire). Comme précisé plus haut, les personnes qui désirent manger avec les marcheurs durant l'heure midi, doivent réserver leur collation (boudin, jambon brabançon, œufs, pain et boisson – pour 6 Euros) auprès de Joseph TORDOIR : 0499.96.91.89 ou joseph.tordoir@gmail.com – ou de Valéry KALUT, 0475.60.98.14, et ce avant le vendredi 19 septembre. Pour rappel, la sortie s'effectue, même sous la neige !